



## Les actions locales payent !!!

**A la suite du conflit local de l'EIC APC qui avait mobilisé très fortement les cheminots lors de 4 séquences de grève, d'autres conflits locaux se sont enclenchés dans les EIC. La Direction de SNCF Réseau, bousculée par les très forts taux de grévistes, y compris dans l'encadrement, avait alors décidé de convoquer une Table-Ronde de négociations sur les EIC le 13 mai 2022. 6h de négociation ont permis d'arracher des avancées...**

La Direction de SNCF Réseau propose 8 mesures pour les EIC :

- Des recrutements supplémentaires « autant que de besoin pour couvrir les postes vacants », l'organisation de la formation sera ajustée pour accueillir l'ensemble des stagiaires ;
- Des formations modularisées pour les aiguilleurs, limité aux 12 prochains mois, avec engagement de formations complémentaires ;
- Un suivi des recrutements dans chaque EIC ;
- Une prime de 500 euros versée sur la paye de juin ;
- Une majoration temporaire de la prime de travail de 20% pendant 4 mois (et une mesure équivalente pour les contractuels) à compter du mois de septembre ;
- Le lancement d'une étude sur la remise de service entre opérateurs (échéance octobre, avec point d'étape en juillet) ;
- Une réflexion spécifique sur les fins de carrière (échéance octobre) ;
- Réunion de la commission métier sur le schéma CCR.

Ces mesures se cumuleront avec ce qui a déjà été obtenu dans les conflits locaux.

Elles sont un début de réponse au malaise qui a été exprimé dans les EIC au travers des fortes grèves qui se sont succédées ces dernières semaines (Toulouse, Montpellier, Normandie, Bretagne, Reims/Lorraine, Lyon, Marseille...).

Pour autant, toutes les questions ne sont pas résolues et les problèmes généraux du chemin de fer perdurent : gel des salaires, déconstruction progressive des règles de progression professionnelle pour s'aligner sur les dispositions minimales de la CCN ferroviaire, rationalisation du plan de transport dans le cadre de la mise en concurrence, etc...

La CGT appelle donc les cheminots à se syndiquer dans ses syndicats de proximité pour mener la lutte l'échelle où elle est la plus efficace :

- Luites locales sur les revendications de proximité (conditions de travail, emploi, qualification des postes, hausse temporaire de prime de travail ou d'EVS.)
- Luites sectorielles sur les questions métiers (contenus de formation, habilitations, refonte des primes de travail, etc.)
- Luites nationales tous métiers sur les questions qui concernent l'ensemble des cheminots (droits des contractuels, devenir du régime spécial et du statut, classification des métier, salaires, organisation de la production, etc.)

**Tous ensemble nous sommes forts !**

